

Statistiques actes racistes et antisémites (Année 2019)

Source : Ministère de l'intérieur, Communiqué de presse de Christophe Castaner et Laurent Nunez, Statistiques 2019 des actes antireligieux, antisémites, racistes et xénophobes, 26 janvier 2020.

Lien :

<https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/Communiqués/Statistiques-2019-des-actes-antireligieux-antisemites-racistes-et-xenophobes>

Nature des actes	Catégories	Évolution entre 2018 et 2019
687 actes à caractère antisémite ont été constatés (Hausse de 27% par rapport à 2018)	151 actions (Atteinte aux personnes et aux biens : dégradations, vols, violences physiques...)	Les faits les plus graves (Atteintes aux personnes) en recul de 44%
	536 « menaces » (Propos ou gestes menaçants, inscriptions, tracts, courriers...)	Les faits sont en hausse de 50%
1142 actes à caractère raciste et xénophobe.	L'essentiel de ces faits relèvent de la catégorie des « menaces » (977)	Les faits sont en hausse (496 en 2018)

Synthèse : Une hausse des faits à caractère antisémite, à caractère raciste et xénophobe sont révélés par le bilan statistique des actes antireligieux et racistes pour l'année 2019. On note une progression des actes de la catégorie « menace ».

Source : Rapport de la CNCDH (Commission nationale consultative des droits de l'homme) 2019 sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. Rapport rendu public le 18 juin 2020.

Qu'est-ce que la CNCDH ?

La Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) a été nommée en 1990 Rapporteur national indépendant sur la lutte contre le racisme sous toutes ses formes. Chaque année, elle remet au Gouvernement un rapport qui dresse un état des lieux du racisme, de l'antisémitisme et de la xénophobie en France, ainsi que des moyens de lutte mis en œuvre par les institutions de la République et la société civile.

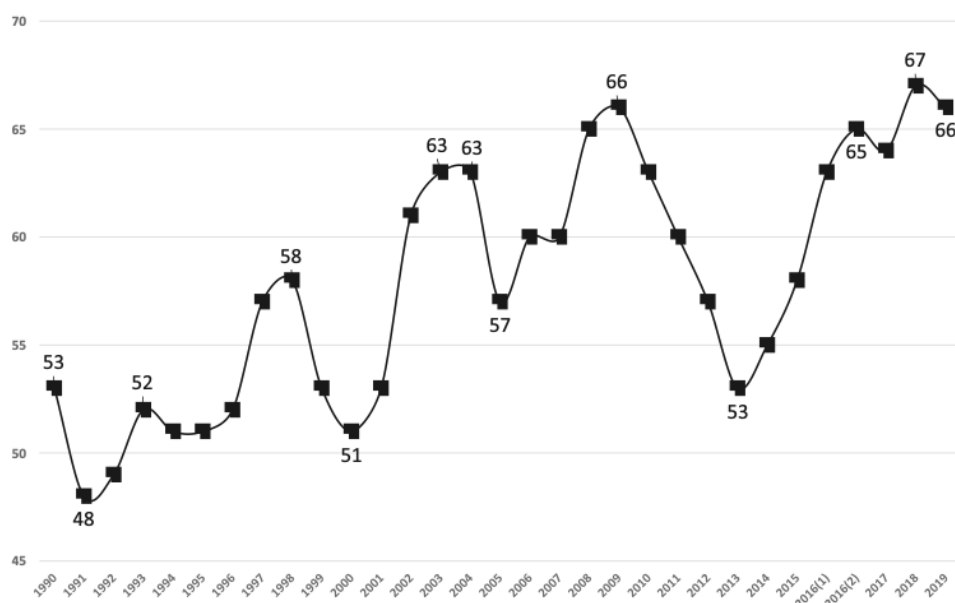
Position de la CNCDH sur l'état du racisme en France en 2019 :

« Largement sous-déclarés, le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie se manifestent souvent à travers des formes de rejet subtiles parfois difficiles à caractériser et à dénoncer pour les personnes qui en sont victimes. Une hausse des actes et discours à caractère raciste a été identifiée en 2019, s'ajoutant à celle déjà remarquable de l'année précédente. Bien que l'indice de tolérance reste quasiment stable, les préjugés, discriminations et actes racistes demeurent et nécessitent de co-construire des politiques adaptées pour y répondre. »

Extraits du rapport :

DES FRANÇAIS GLOBALEMENT DE PLUS EN PLUS TOLÉRANTS

Évolution globale de l'indice longitudinal de tolérance



LE RACISME : UN CONTENTIEUX LARGEMENT SOUS-ESTIMÉ



1,1 MILLION DE PERSONNES ONT ÉTÉ VICTIMES D'AU MOINS UNE ATTEINTE À CARACTÈRE RACISTE, ANTISÉMITES OU XÉNOPHOBES (1)



6 603 AFFAIRES TRANSMISES EN JUSTICE (2)



393 CONDAMNATIONS (2)

POURQUOI SI PEU DE CONDAMNATIONS ?



TRÈS PEU DE VICTIMES PORTENT PLAINTE



PEUR DE L'ACCUEIL RÉSERVÉ À LA VICTIME PAR LES FORCES DE L'ORDRE LORS DU DÉPÔT DE PLAINTE



TAUX ÉLEVÉ D'ABANDON DES POURSUITES



DIFFICULTÉ D'APPORTER LA PREUVE DE L'ACTE RACISTE

CERTAINS PRÉJUGÉS RESTENT TRÈS PRÉSENTS ⁽¹⁾



34% PENSENT QUE
« LES JUIFS ONT UN RAPPORT
PARTICULIER À L'ARGENT. »



60% PENSENT QUE
« LES ROMS EXPLOITENT
TRÈS SOUVENT LES ENFANTS. »



44,6% PENSENT QUE
« L'ISLAM EST UNE MENACE
POUR L'IDENTITÉ DE LA FRANCE. »



59% PENSENT QUE « DE NOMBREUX
IMMIGRÉS VIENNENT EN FRANCE
UNIQUEMENT POUR PROFITER
DE LA PROTECTION SOCIALE. »

Aller plus loin :

Pour l'année 2019, la CNCDH a fait un focus sur le racisme anti-Noirs et sur la lutte contre la haine en ligne.

Lien : <https://www.cncdh.fr/fr/publications/les-essentiels-du-rapport-2019-sur-la-lutte-contre-le-racisme-lantisemitisme-et-la>